



Centre Météorologique de Guadeloupe (CM971)
Raizet Les Abymes

Le vendredi 27 avril 2018

Madame La Sénatrice,
Messieurs Les Sénateurs,
Mesdames et Messieurs Membres de la Délégation Sénatoriale,

Nous vous remercions de votre venue dans nos locaux et de l'intérêt que vous portez à notre mission de Service Public, plus particulièrement à la sécurité des personnes et des biens. Vous réalisez une étude sur les "risques naturels majeurs" dont font partie les phénomènes cycloniques. La saison 2017 a montré comment les ouragans peuvent être destructeurs sur les plans humains et matériels.

Nous profitons de votre passage pour vous interpellier sur la situation de notre Établissement Public Météo-France, aux Antilles et singulièrement sur l'Archipel de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

La politique gouvernementale consistant à supprimer des emplois publics n'a pas épargné Météo-France touché de plein fouet. **Notre Direction est amenée à rendre 95 emplois par an durant 5 ans dans le cadre du programme Action Publique 2022.** A ce contexte fortement défavorable au bon accomplissement de nos missions, s'ajoutent des chantiers internes à Météo-France, inquiétants ou contradictoires au vu de leurs ambitions et des moyens qui y sont alloués.

Les polémiques et les incompréhensions de la population lors de la publication du rapport de catastrophe naturelle suite au passage de l'ouragan Maria ont mis en exergue le désert météorologique sur certaines zones de la Guadeloupe, à l'instar de l'archipel des Saintes qui ne possèdent ni pluviomètre ni anémomètre. Une grande partie de la Côte-sous-le-Vent n'est guère mieux lotie. En effet, les précipitations masquées par le relief ne peuvent être mesurées de façon satisfaisante par le radar du Moule. Dans le même registre, seuls trois capteurs de pression (baromètres) couvrent la Guadeloupe (un à la Désirade, l'autre à Marie-Galante, et le troisième ici au Raizet, vital pour l'activité aéronautique de Pôle Caraïbes).

Certes, l'installation de nouvelles stations a été programmée, notamment dans le cadre du projet de la Cellule de Veille Hydraulique (surveillance des crues dues aux fortes précipitations). Mais, le réseau s'agrandissant, le bon entretien des capteurs et les moyens humains nécessaires, même dans l'hypothèse où ils seraient externalisés, exigent un budget à la hauteur. La dimension archipélagique de la Guadeloupe, la surveillance et la maintenance des capteurs aéronautiques sur les aérodromes de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, l'ajout de nouvelles stations de mesure entraînent une surcharge de l'équipe de Maintenance. Cette dernière nécessite d'être renforcée.

Vous ne sauriez ignorer que l'un des défis les plus cruciaux pour l'humanité tout entière sur les prochaines décennies est celui de la mise en place de mesures pour contenir un changement climatique inéluctable. L'énorme enjeu économique et social qui en découle a été pris dans sa juste mesure, au moins dans les discours tenus par le monde politique. Or, pour finir de convaincre les derniers sceptiques et surtout mesurer au plus juste l'élévation moyenne de la température du globe,

c'est un travail de fourmis qu'il faut fournir dans les services météorologiques mondiaux. Nous avons aussi notre modeste part dans ces tâches en numérisant nos archives puis en les rendant publiques. Ce travail de *data-rescue* (récupération des données anciennes), si important pour l'Unité Climatologique, ne bénéficie pas de suffisamment de personnels.

Les effectifs de la Prévision ont déjà subi une sévère coupe ces dernières années. De 14 ETP (emplois temps plein) en 2013, la suppression des tâches aéronautiques et du poste afférent (sur la première plate-forme aéroportuaire d'outre-mer!) a fait chuter leur nombre à 7 ETP courant 2016. L'équipe des Prévisionnistes de Guadeloupe a été fortement sollicitée lors des passages d'Irma, José et Maria. Le bon fonctionnement du Service n'a pu se faire qu'à flux tendu et par le volontariat, des collègues venant spontanément renforcer et assister le Prévisionniste en poste. Depuis, l'équipe a encore perdu un agent. Quand une telle situation paroxystique se reproduira, il est fort probable que notre mission première de préservation des personnes et des biens en pâtitse (pour rappel le CM971 assure la gestion de la vigilance sur les deux zones géographiques Guadeloupe et Iles du Nord).

Cette situation s'aggrave d'autant plus à l'approche d'une nouvelle "tempête": le projet d'automatisation de la prévision, par pure déclinaison du schéma hexagonal, s'applique à l'Outre-mer, en particulier la DIRAG (Direction Interrégionale Antilles-Guyane). Le Prévisionniste ne pourra modifier ses productions qu'à la marge. Cette automatisation, déjà problématique au niveau des moyennes latitudes où la prévisibilité du temps est moins complexe qu'en zone tropicale, ne permettra pas d'améliorer la qualité de nos productions. C'est une pure négation de l'expertise humaine et de l'expérience des Prévisionnistes qui ne fera qu'entériner la décision d'une baisse des effectifs.

Si nos missions premières revêtent un aspect technique et scientifique, aucun Organisme public ne fonctionne sans moyens administratif et logistique. Une réorganisation administrative en cours, dans une logique purement comptable de réduction du personnel met aujourd'hui en péril le service de la DIRAG.

Enfin, Madame la Sénatrice, Messieurs Les Sénateurs, nous savons que vous êtes attachés au maintien des emplois locaux en Outre-mer, singulièrement aux Antilles-Guyane, plus cruciaux que jamais dans la conjoncture actuelle. Nous souhaiterions que vous ne fassiez pas fi de nos doléances. ***Aussi, nous saisissons cette opportunité pour solliciter de votre bienveillance une audience.***

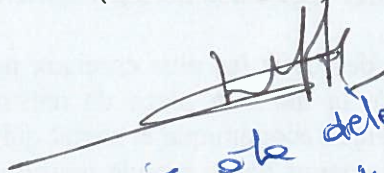
Veillez agréer, Madame la Sénatrice, Messieurs les Sénateurs, l'expression de notre haute considération.

Les Représentants du Personnel Solidaires-Météo et SNITM-FO

Camille CORDEAU
(Solidaires-Météo)

Hugues LERNO
(Solidaires-Météo)

Philippe CAMO
(SNITM-FO)



*Donner remis ok délégation sénatoriale
aux Outremer ce 27-04-2018
Pour la délégation
le Président*